



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année sportive commence.

Afin d'inscrire ou de réinscrire votre enfant à la gymnastique de l'Avenir de Mandeure, nous vous demandons de :

- ✓ Compléter et nous rendre la fiche d'inscription saison 2025 - 2026 (page 1 - 1)
- ✓ Régler la cotisation annuelle, nous fournir 2 chèques de caution. (1 caution tenues + 1 caution compétitions)
- ✓ Fournir une photo récente **réglementaire** au format carte d'identité obligatoire (avec Nom et Prénom au dos)
- ✓ Compléter le questionnaire de santé et **nous rendre le coupon si vous avez répondu non à toutes les questions.**
- ✓ Les familles dont leur enfant bénéficie du Pass'Sport de 50,00 € doivent nous **transmettre obligatoirement par mail** le document reçu par le ministère des Sports à l'adresse suivante : avenir.mandeure@orange.fr. Tout autre moyen de transmission sera refusé.

TARIFICATION ANNUELLE:	1 à 3 chèques	1 chèque	1 chèque
	Cotisation annuelle	Caution tenues	Caution compétitions
		Survêtement + justaucorps	
Premier enfant	122,00€	150,00€	40.00€
Deuxième enfant	82,00€	150,00€	40.00€
Troisième enfant	62,00€	150,00€	40.00€

Un tarif dégressif s'applique en fonction du nombre d'enfants inscrits d'une même famille d'un même foyer fiscal..

Possibilité de règlement en 3 échéances, mais **la totalité du règlement doit être remis à l'inscription.**

Premier enfant : Règlement en 3 mensualités : 1^{er} chèque de 42,00 €, 2^{ème} chèque de 40,00 € et 3^{ème} chèque de 40,00 €.
Deuxième enfant. Règlement en 3 mensualités : 1^{er} chèque de 30,00 €, 2^{ème} chèque de 30,00 € et 3^{ème} chèque de 22,00 €.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Avenir de Mandeure"

JOURS ET HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS : Gymnase Eugène Courvoisier à Mandeure et salle de l'Avenir

Jeunes poussines et poussines : Le lundi de 18h00 à 19h30, le mercredi de 16h00 à 17h30. (le samedi sur convocation)

Jeunesses : Le mardi et jeudi de 18h00 à 19h30 (le samedi sur convocation)

Aînées : Le mardi et vendredi de 18h30 à 20h00 (le samedi sur convocation)

Jeunes poussins, pupilles : Le mardi et vendredi de 18h00 à 19h30

- ✓ Prévoir une bouteille d'eau ou une gourde marquée au nom du gym (pas de sirop)
- ✓ Interdiction de porter les tenues de l'association pendant les entraînements
- ✓ Cheveux longs attachés obligatoirement, chewing-gums, bijoux et téléphones portables interdits lors des séances.

HYGIENE ET RESPONSABILITE DES PARENTS :

Nous n'accueillerons pas les enfants souffrant de maladie contagieuse. Ceux souffrant de verrues plantaires devront porter des chaussons. Toute égratignure ou blessure sera recouverte par un pansement adhésif.

L'enfant porteur de poux sera interdit de salle. Merci de bien vouloir nous prévenir si votre enfant en déclare une.

Nous assumons les responsabilités qui nous reviennent au cours des entraînements et des manifestations.

En cas de blessure, votre enfant devra consulter si besoin un médecin. En cas de blessure importante, une déclaration d'accident devra être complétée et transmise à notre assurance (délai maximum 4 jours après l'accident). Votre médecin traitant, un médecin du sport, un kinésithérapeute ou un ostéopathe devront vous délivrer une attestation médicale, incontournable pour la **prise de l'activité sportive.**

Toutefois, et quelqu'en soit la raison, l'Avenir de Mandeuve décline toute responsabilité si lors de toutes manifestations ou entraînements prévus, le (la) gymnaste sollicité(e) et licencié(e) à l'association se retrouve seul(e), du fait de l'absence de responsable.

PARENTS : Assurez vous de la présence du moniteur quand vous amenez votre enfant.

A chaque fin de séance, récupérez impérativement vos enfants à l'intérieur de la salle des sports et non à l'extérieur du bâtiment ou sur le parking. Veillez également à ce qu'ils aient récupéré toutes leurs affaires. (Trop de vêtements sont oubliés dans les salles de gymnastique)

TENUES SPORTIVES OBLIGATOIRES:

Tee shirt, short, leggings, ballerines ou chaussettes blanches.

Compte tenu des compétitions en groupes ou individuelles durant la saison, nous mettons à la disposition des gymnastes, des tenues sportives réglementaires et obligatoires dont : survêtement, short, Léotard, justaucorps. Celles-ci devront être restituées en juin après la dernière compétition. (voir règlement ci-dessous)

DEPLACEMENTS AUX CONCOURS ET ABSENCES

Nous avons recours aux parents pour les déplacements dans le secteur Belfort / Montbéliard.

Les déplacements plus lointains sont organisés et pris en charge par l'association, (transports par autocars)

Toute absence à une de ces compétitions peut compromettre les résultats de toute l'équipe.

REGLEMENT TENUES:

- Aucune tenue ne sera attribuée sans les versements des 2 cautions.
- Lavage à froid ou maximum 30° pour toutes les tenues sans exception, essorage et repassage interdits, séchage sur cintre uniquement.
- En fin de saison sportive, principalement fin juin, toutes les tenues devront être contrôlées par les parents, poches vidées etc. Celles-ci devront être lavées et pliées.

Les dates de restitution seront communiquées aux familles par mail ou par un moniteur.

- Elles devront être restituées **auprès d'un responsable** de l'habillement.
- **En cas de non respect de ce règlement (tenues non contrôlées et non lavées ou dégradées), les chèques de caution seront systématiquement encaissés.**

REGLEMENT COMPETITIONS:

- Des frais d'inscription et de transport sont engagés chaque année pour chaque gymnaste et pour chaque compétition. Tout gym ayant été inscrit pour participer à une compétition et manquant à celle-ci sans motif valable, se verra sanctionné par l'encaissement de la caution compétition.

En cas d'impossibilité pour raison maladie ou évènement familial, un justificatif ou certificat médical sera exigé.

FICHE D'INSCRIPTION
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
SAISON 2025 - 2026

NOM	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Cotisation	<input type="checkbox"/>
Photo	<input type="checkbox"/>
Questionnaire santé	<input type="checkbox"/>
Caution tenues	<input type="checkbox"/>
Caution compétitions	<input type="checkbox"/>

Partie réservée au moniteur

A rendre à l'association dûment complété

L'Avenir de Mandeuire s'engage à ne pas divulguer les informations ci-dessous.

NOM et Prénom gymnaste : Date de naissance :

NOM et Prénoms des parents ou tuteur légal* :

** Rayer la mention inutile*

Adresse:

Tél fixe : Tél portable : Médecin de famille :

Adresse Email obligatoire : @

Veuillez mentionner les problèmes de santé de genre allergie, asthme ou autre :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (parents ou tuteur légal de l'enfant*)
 autorise les moniteurs de "l'Avenir de Mandeuire", à faire procéder (lors des entraînements), en cas d'urgence, aux interventions médicales ou chirurgicales nécessaires, et demande qu'on me prévienne dans les plus brefs délais par téléphone, au N° suivant :

** Rayer la mention inutile*

DROIT A L'IMAGE

Conformément aux lois relatives au droit à l'image et au droit au nom (article 9 du code civil)

Nous sollicitons de votre part, pour la saison 2025 / 2026, l'autorisation de faire paraître dans le cadre des activités de l'association "Avenir de Mandeuire", la photo de votre enfant pour un affichage dans nos locaux, sur notre site internet ou une publication dans les bulletins et quotidiens locaux.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur autorise l'Avenir de Mandeuire à reproduire ou diffuser les photographies réalisées lors d'entraînements ou de compétitions. Oui Non

ACCEPTATION DES FORMALITÉS ET RÈGLEMENT

Signature précédée de la mention " lu et approuvé "

Date :

Avec nos remerciements

Le Comité et les moniteurs

Page 1 sur 1 (document à rendre à l'association)